

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité-Justice-Travail

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2020-395 DU 29 JUILLET 2020

portant nomination de Monsieur **Eusèbe AGBANGLA**
en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et
Plénipotentiaire de la République du Bénin
près la République Française.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2019-396 du 05 septembre 2019 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2019-430 du 02 octobre 2019 fixant la structure-type des ministères ;
- vu** le décret n° 2020-273 du 13 mai 2020 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération ;
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 29 juillet 2020,

DÉCRÈTE

Article premier

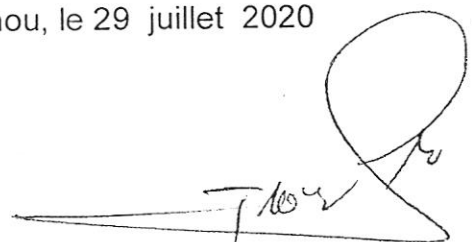
Monsieur **Eusèbe AGBANGLA** est nommé en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Bénin près la République Française.

Article 2

Le présent décret prend effet pour compter de la date de sa signature et sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 29 juillet 2020

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



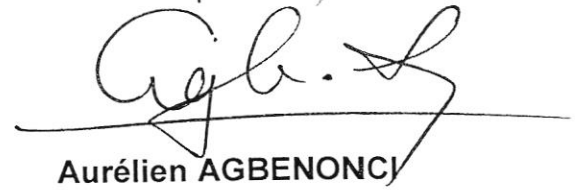
Patrice TALON

Le Ministre de l'Economie et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la
Coopération,



Aurélien AGBENONCY

AMPLIATIONS : PR : 6 ; AN : 2 ; CC : 2 ; CS : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; MEF : 2 ; MAEC : 2 ; AUTRES MINISTERES : 21 ; SGG : 4 ; JORB : 1.